

Proposition présentée par les députés:

Mmes et MM. Janine Berberat, Pierre Weiss, Mark Muller, Florian Barro, Patrick Schmied, Pierre-Louis Portier, Gilbert Catelain, Robert Iselin, Georges Letellier, Claude Aubert, Mario Cavaleri, Jacques Baud, Jean-Claude Dessuet et Ivan Slatkine

Date de dépôt: 10 juin 2004

Messagerie

Proposition de résolution

Soutien au plan financier quadriennal (RD 529)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la nécessité pour l'Etat de Genève de redresser rapidement et au mieux ses finances ;
- l'obligation légale d'établir un plan financier (art. 24 LGAF) ;
- la nécessité de disposer d'un instrument permettant une gestion optimale des prestations ;

soutient le RD 529 et invite le Conseil d'Etat

à mettre en œuvre le plan financier quadriennal du Conseil d'Etat au plus vite.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le plan financier quadriennal, outre qu'il représente une obligation légale, est également un instrument nécessaire au bon fonctionnement d'une administration des finances.

Il permet de gérer au mieux les dépenses, par une meilleure estimation des besoins financiers et des recettes disponibles, avec pour objectif final le retour à l'équilibre budgétaire en 2007.

Il est réévalué tous les deux ans, ce qui permet les ajustements nécessaires.

Pour ces raisons, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous demandons d'accorder bon accueil à la présente résolution.